



Documents à fournir pour une licence Saison 2024/2025 :

Pour l'ensemble des licences – Renouvellement ou création :

- L'autorisation parentale FFHB pour les mineurs
- Le paiement de la licence peut se faire :
 - En ligne
 - Par chèque en plusieurs fois (en 3 fois maximum, prélèvement en fin de mois Septembre/Octobre/Novembre)

Pour bénéficier des remboursements des aides :

- **Pour l'aide de 30€ du Pass'Région** : apporter une photocopie de la carte Pass' région et le code secret s'il y a été défini,
- **Pour la déduction de 50€ du Pass'Sport** : fournir le mail reçu par la famille (disponible en Août).

Pour une création de licence :

- Une photo d'identité,
- La photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou du livret de famille pour les mineurs),
- **Pour les mineurs le certificat médical n'est pas obligatoire**, il faut remplir l'attestation de santé mineur,
- Un certificat médical pour **une licence joueuse**, il devra avoir été établi **postérieurement au 1er juin 2024**, il doit contenir :

- 1- La date de naissance de la ou du licencié,
- 2- **Attention bien faire figurer la mention "Absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir"**,

Pour un renouvellement de licence :

La photo d'identité est valable 3 ans.

- Une attestation de santé mineur ou majeur
- Ou un certificat médical pour **une licence joueur**, le certificat devra avoir été établi **postérieurement au 1er juin 2024**, il doit contenir :
 - 1- La date de naissance de la ou le licencié,
 - 2- **Attention bien faire figurer la mention "Absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir"**